

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE NORMANDIE
Samedi 10 septembre 2022 – Le Mesnil-Esnard

Ouverture de la séance : la séance est ouverte à 10h15, en présence d'une quarantaine personnes. 30 clubs sont représentés, soit par la présence d'un membre (président ou licencié), soit par la représentativité accordée par pouvoir.

Membres du Bureau présents : Yves Gasnier (vice-président), Thomas Sauvaget (gestion informatique), Richard Coroyer (arbitrage et licences) et Aurélien Delaruelle (présidence).

Membre excusé : Nadine Depuydt (comptabilité)

I. LE RAPPORT MORAL (Aurélien Delaruelle) (adopté à l'unanimité)

I.1. Les affiliations :

→ **Clubs affiliés** : le nombre de clubs civils est de 42. Le club de Catenay-Ry a cessé ses activités, le club de Magny-en-Vexin nous a rejoints suite à la dissolution de son comité d'origine et sa volonté de rejoindre le comité normand.

27 clubs se situent en (ex-)Haute-Normandie (19 en Seine-Maritime, 8 dans l'Eure), 14 en (ex-)Basse-Normandie (6 dans le Calvados, 6 dans la Manche, 2 dans l'Orne) et 1 dans le Val d'Oise.

Des modifications sont également attendues pour la prochaine saison (changement de ville comme Ouistreham, club proche de l'arrêt comme Vernon...).

Les plus grosses structures sont celles du Havre (67 joueurs licenciés), Rouen, Octeville-sur-Mer, Pont-Audemer (ces clubs entre 30 et 40 licenciés)

→ **Licences individuelles** : le comité compte 693 licenciés civils dans ses clubs, un nombre équivalent à celui de l'an passé, suite à la période covid. Nous n'avons pas retrouvé notre zone habituelle de plus de 800 licenciés.

La répartition est la suivante :

- 12 licenciés jeunes
- 12 licenciés M00
- 11 joueurs de N1, 16 N2, 18 N3, 99 N4, 170 N5, 258 N6 et 121 N7.

I.2. Les organisations régionales :

→ **Les TH2 / TH3 / TH4 / TH5 et les tournois en paires (formule duplicate)**

Mois	Tournois	Cat.	Participation	Lauréat
Septembre	Saint-Pierre-des-Fleurs	TH3	60	Thierry Chincholle
	Mesnil-Esnard	TH2 PO	50	Christophe Bourdaud'hui
	Mesnil-Esnard	TH3	62	Simon Valentin
Octobre	Pont-Audemer	TH2	80	Thierry Chincholle
Novembre	Bosc-le-Hard	Paires	29	Marie-France Thibout / Jean-Luc Macquoy
Décembre	Rouen-Bihorel	Paires	51	Marie-Hélène Gandy / Alain Hue
	Rouen-Bihorel	TH3	63	Thierry Chincholle
Mars	Saint-Gatien	TH2	43	Nicolas Benard
	Saint-Gatien	TH2 PO	49	Thierry Chincholle
	Saint-Gatien	TH5	54	Aurélien Delaruelle
	Dieppe	TH3	48	Thierry Chincholle
Avril	Caen	TH2 PO	60	Mickaël Gauchard
	Caen	TH3	63	Nicolas Benard
	Ouistreham	TH2	30	Marc Treiber
Août	Bosc-le-Hard	TH2	54	Thierry Chincholle



Quelques statistiques :

- 15 tournois organisés, 9 clubs différents
- 2 tournois en paires, 3 en parties originales et le reste se répartissant en 4 TH2, 5 TH3 et 1 TH5.
- Affluence allant de 29 à 80 joueurs, avec une moyenne de 53 joueurs par tournoi
- 6 tournois en « Basse-Normandie », 9 en « Haute-Normandie »

→ Les championnats :

• **phases du championnat de France :**

- **phase 1:** 156 Normands ont participé. La victoire est revenue à **Evelyne Cudelou** qui termine 14^e sur le plan français (sur 2557 joueurs).
- **phase 2:** 171 joueurs de notre comité ont joué cette phase. Victoire d'**Hubert Phippen**, qui finit 39^e en France (sur 2948 joueurs).
- **phase 3:** 107 joueurs normands ont pris part à ce 3^e tour qualificatif, **Nicolas Benard** l'emporte en Normandie mais également en France ! (sur 1779 participants) Belle 3^e place nationale de **Marie-Hélène Gandy**.

• **le championnat de Normandie individuel :** 156 joueurs ont participé à ce championnat de nouveau organisé à Val-de-Reuil. L'organisation a été parfaitement prise en charge par l'équipe de Chantal Baudot, assistée par le comité de Normandie. L'aide de la part des clubs normands pour l'arbitrage et le ramassage a été suffisante. Victoire d'**Aurélien Delaruelle**.



• **les championnats départementaux :** les champions départementaux sont **Yves Lamour** (Eure), **Jean-Luc Thirion** (Calvados), **Thomas Sauvaget** (Orne), **Monique Lefevre-Lhoutellier** (Manche) et **Simon Valentin** (Seine-Maritime).

Mois	Championnats	Lieu	Participation	Lauréat
Février	Championnat du 14/50/61	Caen	47	Marc Treiber Cht 14 : Jean-Luc Thirion Cht 50 : Monique Lefevre-Lhoutellier Cht 61 : Thomas Sauvaget
Mars	Championnat de Normandie	Val-de-Reuil	156	Aurélien Delaruelle Cht N2 : Nicolas Benard Cht N3 : Anne Cepitelli Cht N4 : Thierry Barry Cht N5 : Virginie Fabre Cht N6 : Gérard Hourri Cht N7 : Frédéric Gaury Cht Espoir : Simon Valentin Cht Vermeil : Sylvain Renard Cht Diamant : Bernard Grellet Cht Rubis : Monique Gras-Freyer
Avril	Championnat du 27	Evreux	47	Thierry Chincholle Cht 27 : Yves Lamour
Mai	Championnat du 76	Bihorel	76	Simon Valentin

• **les vermeils :**

- **qualification des vermeils – diamants - rubis :** 195 Normands (+22) ont disputé cette qualification. Victoire de **Jean-Luc Thirion**, qui termine 7^e sur le plan national (3250 joueurs).

- **simultané vermeils-diamants-rubis :** 133 joueurs de notre comité ont joué, victoire de **Marie-Françoise Canivez** (59^e en France sur 2630).



• **les interclubs :** ils ont de nouveau été pris en charge par le club de Gouffreville-l'Orcher, avec, cette année, un accueil dans la spacieuse salle du dojo. L'organisation a été appréciée de tous ! 25 équipes étaient présentes (il y avait également une autre équipe qui a joué dans un comité limitrophe), ce qui a permis à 137 joueurs de concourir. Les champions sont :

Division 3 : Rouen Flaubert (Isabelle Pieri, Laurent Despretz, Marie-Françoise Canivez, Philippe Lamy, Florence Jennepin, Danièle Catelain, Alassane Mbengué)

Division 4 : Le Havre 1 (Yves Troyard, Gérard Hourri, Martine Lannou, Jean-Luc Macquoy, Julien Bozzala)

Division 5 : Gonfreville-l'Orcher (Edith Busson, Marie-Claire Cadinot, Liliane Le Moal, Nicole Langlois, Manolita Mabile, Pascale Doré)

Division 6 : Octeville-sur-Mer (Christophe Pollet, Christine Translin, Viviane Vernadet, Annie Rousselle, Jacques Grancher)

- **le simultané mondial** : 181 Normands ont disputé ce simultané avec la victoire d'**Eric Pasquinet**, 3^e sur le plan mondial (sur 3653 joueurs).



- **les championnats en parties accélérées** :

- **semi-rapide** : 85 Normands présents (+48), victoire d'**Yves Troyard**, 53^e mondial (sur 1790 joueurs).
- **blitz** : 32 Normands ont participé, avec la victoire de **Marie-Hélène Gandy** (102^e sur 1179).

- **le championnat par paires** : non disputé (il reviendra au calendrier lors de la prochaine saison)

- **le Neurodon** : 81 joueurs ont participé à cette épreuve, **Isabelle Pieri** est la meilleure Normande, 9^e en France.

- **le scrabble classique** :

- Pas de championnat de Normandie individuel en classique, annulé
- Un championnat interclubs a eu lieu, à Pont-Audemer. 6 équipes étaient présentes et c'est **Rouen** qui décroche le titre (équipe composée de **Simon Valentin, Simon Barbier et Christophe Bourdaud'hui**).

- **le simultané en paires pour le scolaire** : 66 joueurs seulement pour cette épreuve par centres qui permet de lier les clubs et joueurs de notre comité le temps d'un après-midi consacré aux paires. Victoire de **Marie-Françoise Canivez et Martine Delime**, des clubs de Rouen et Bihorel. Merci à tous ceux qui ont participé en ouvrant un centre ou en disputant les deux manches, mais aussi aux clubs qui n'ont pu se mobiliser le jour prévu et ont reversé une participation financière au comité.

I.3. Les résultats sur les plans nationaux et internationaux :

- **les championnats de France** :

→ **individuel** : 56 Normands étaient présents à Vichy pour ce championnat Élite. Les 3 meilleurs représentants ont été **Emmanuel Rivalan** (8^e), **Éric Pasquinet** (10^e) et **Simon Valentin** (13^e). **Nicolas Bénard**, vice-champion de France des N2.

→ **blitz** : 36 Normands avec **Simon Valentin**, 10^e et vice-champion de France Espoir. **Gérard Hourri**, 2^e des N6, et **Philippe Grout**, 2^e des N7.

→ **vermeils** : 63 Normands en compétition, le meilleur vermeil est **Jean-Luc Thirion** (10^e) et la meilleure Diamant est **Annette Goizet** (13^e). **Philippe Diter**, 2^e des N7. **Yvette Molodtsoff** est récompensée en gagnant les N4B.



→ **promotion** : 26 Normands ont participé. Les meilleurs dans chaque série sont **Annie-Claude Morisset** (N5, 13^e de sa catégorie), **Gérard Hourri** (N6, vice-champion de France) et **Philippe Grout** (N7, 4^e). À noter également la victoire de **Martine Nicot** dans le tournoi parallèle à ce championnat promotion.

→ **Scrabble classique** : **Emmanuel Rivalan** termine 9^e (sur 66), **Marie-Hélène Gandy** est 18^e et **Thomas Sauvaget** 20^e.

→ **paires** : 37 Normands présents, meilleure paire **Nicolas Bénard et Thomas Sauvaget**, 14^e. **Pierrick Dubus** (associé à Jacques Marckert), 2^e en Espoirs. **Michel Onillon** (associé à Robert Springer), 1^{er} en Diamants. **Annette Goizet et Bernard Grellet**, 3^e des Diamants. **Marie-Hélène Aubry et Martine Choux**, 3^e des N7.

→ **interclubs** : La finale s'est déroulée à Arles, deux équipes normandes s'étaient qualifiées et elles ont toutes les deux décroché un podium : **Le Havre** est vice-champion de France en division 4 (Evelyne Bastiani, Julien Bozzala, Gérard Hourri, Jean-Luc Macquoy, Yves Troyard). **Rouen** termine 3^e en division Élite (Simon Barbier, Christophe Bourdaud'hui, Marc Bruyère, Aurélien Delaruelle, Eric Pasquinet, Alexis Rennesson, Simon Valentin).

• **le championnat d'Europe interclubs** : non disputé



• **les championnats du monde** : deux championnats du monde auront été disputés lors de cette saison.

→ **championnat du monde 2021**

(Aix-les-Bains, France) :

12 participants de notre comité

- **Classique** :

Guillaume Lecut : 13^e / 68

Isabelle Pieri : 15^e / 68

Marie-Hélène Gandy : 51^e / 68

Thomas Sauvaget : 58^e / 68

- **Élite** :

Simon Valentin : 19^e / 240 - 3^e Espoir

Marc Bruyère : 32^e / 240

Éric Pasquinet : 35^e / 240

Yves Lamour : 93^e / 240

Jean-Luc Thirion : 152^e / 240 - 25^e Vermeil

Quentin Lecointre : 155^e / 240 - 11^e Espoir

Michel Onillon : 163^e / 240

Pierrick Dubus : 178^e / 240 - 16^e Espoir

→ **championnat du monde 2022**

(Louvain-la-Neuve, Belgique) :

10 participants de notre comité

- **Classique** :

Marie-Hélène Gandy : 13^e / 82

Thomas Sauvaget : 42^e / 82

- **Élite** :

Marc Bruyère : 24^e / 241

Simon Valentin : 31^e / 241 - 6^e Espoir

Éric Pasquinet : 59^e / 241

Yves Lamour : 64^e / 241

Jean-Luc Thirion : 138^e / 241 - 24^e Vermeil

Pierrick Dubus : 173^e / 241 - 21^e Espoir

Thierry Aced : 180^e / 241

Quentin Lecointre : 223^e / 241 - 22^e Espoir

I.4. Scrabble scolaire :

• **Affiliations** : 16 structures scolaires (15 en primaire + 1 structure jeune de club civil), 4 de plus que la saison passée, mais des difficultés pour dynamiser ce secteur.



• **Matériel** : le « kit scolaire » créé par la Direction Nationale pour le Scrabble scolaire constitue un atout certain pour convaincre les enseignants de se lancer dans le scolaire, en leur fournissant une aide appréciable pour débiter (12 jeux, 1 tableau, 1 brochure) pour le prix d'une affiliation (20 €). Rappelons que ce package est pris en charge moitié-moitié par la FFSc et le comité. Peu de créations de clubs scolaires cette année, peu de kits achetés.

• **Championnat de Normandie des jeunes** : non disputé

• **Le concours scolaire** : non organisé cette année.

• Résultats nationaux et internationaux :

→ **Championnat de France** : disputé à Lempdes (Auvergne), avec la participation de **Lucas Guard** (club d'Octeville) qui termine 11^e chez les cadets.

I.5. La gestion informatique (Thomas Sauvaget)

• **Les épreuves par centres** : pas de problème à signaler, les organisateurs font des efforts pour remonter rapidement les résultats de leur centre et ainsi faciliter la fusion effectuée par Thomas.

• **Le logiciel SIGLES** : il est désormais bien maîtrisé par les clubs avec des organisateurs capables de gérer leur tournoi avec (inscriptions, gestion du tournoi, envoi des résultats).

• **Les logiciels de la FFSc** : un rappel, Thomas est disponible pour aider les responsables de clubs ou les organisateurs de tournois qui souhaitent avoir des conseils sur les logiciels fédéraux.

• **Les tournois de clubs** : là, l'autonomie est laissée aux organisateurs. Le principe était de déclarer son tournoi en début de saison (lors de l'AG) pour inscription au calendrier, remplir une fiche d'homologation en ligne (avec une validation du comité – Yves Gasnier – puis une validation fédérale – Joan Controu). Après le tournoi, l'organisateur envoie ses résultats (fichiers SIGLES) au secrétariat fédéral, avec une copie au comité.



<http://www.scrabblenormand.fr>

• **Le site Internet** : pour que le site soit le plus actif possible, ce serait bien d'avoir des informations transmises lorsque les compétitions ont eu lieu (photos, comptes rendus même succincts...). Tout cela sera mis en ligne sur notre site, de manière rapide.

I.6. L'arbitrage et les licences (Richard Coroyer)

• **Les licences** : la gestion commune entre le comité (Nadine puis l'encodage par Richard) et la fédération (Séverine Gruchot) fonctionne bien, pas de modification.

• **Les stages d'arbitrage et de gestion** : le stage prévu à Neufchâtel-en-Bray a été annulé mais il est envisagé d'en reprogrammer un durant la prochaine saison.

			N° TABLE
			REF:
			SCORE:
N°COUP	D.A.	ARBITRE	

• **Les fournitures** : le comité poursuit sa politique d'aide matérielle pour tous les clubs qui prennent en charge des épreuves fédérales par centres, ou des championnats. La quantité déterminée en feuilles de route, bulletins et avertissements est donc fournie aux clubs.

Les clubs qui veulent de la papeterie pour leurs propres séances ou TH peuvent passer par le comité pour la commande et régler ensuite leur dû auprès de Nadine.

• **Les indemnités** : la fédération, qui avait subi un redressement pour son mode de défraiement des arbitres et ramasseurs, a finalement été relaxée et le fait d'accorder un défraiement n'est plus perçu comme un travail dissimulé. On revient donc au mode habituel. Voici un tableau indicatif qui avait été établi par Richard et qui reste donc en vigueur dans notre comité. Ce sont les tarifs recommandés pour indemniser les ramasseurs et arbitres qui officient dans les tournois organisés par les clubs.

	Arbitre minimum	Ramasseur minimum	Arbitre recommandé	Ramasseur recommandé
TH2	25 €	12 €	25 €	15 €
TH3	30 €	17 €	32 €	21 €
TH4	40 €	21 €	40 €	26 €
TH5	45 €	24 €	45 €	30 €

*TH4 et TH5 se jouent généralement sur 2 jours

Rappel : Dans le cadre des parties accélérées, en blitz surtout, si un organisateur est amené à utiliser plus d'arbitres que la règle ci-dessus, le surplus pourra être pris en charge par le comité sur demande auprès du président.

• **Les arbitres régionaux et fédéraux** : il est toujours possible de faire acte de candidature auprès de Richard pour être évalué et obtenir le grade d'arbitre régional (Monique Blouin est devenue arbitre régionale cette saison). Pour le stade supérieur (arbitre fédéral), une demande doit être adressée auprès de la FFSc.



II. LE RAPPORT FINANCIER (établi par Nadine Depuydt) (adopté à l'unanimité)

Le bilan financier pour la saison 2020-2021 montrait un bénéfice exceptionnel de près de 11 000 €, logique car toutes les compétitions n'avaient pas eu lieu (période COVID), en particulier les finales nationales qui génèrent de nombreux défraiements de notre part. Pour cette saison 2021-2022, le comité avait de nouveau renoncé à sa quote-part de 10 €, ce qui donne, comme prévu, un bilan financier largement déficitaire (10 608 €). Le déficit est équivalent au bénéfice de la saison passé.

II.1. Les crédits :

- **les licences** : habituellement c'est la partie qui fournit le plus de ressources au comité. Pour cette saison, très peu de revenus, le comité ayant renoncé à ses 10 €, ce qui a permis aux joueurs de ne payer que 30 € au lieu des 40 habituels. À noter que les personnes qui prennent une licence comité (sans s'affilier à un club) ne sont pas concernées par la remise de 10 €.
- **les redevances sur les simultanés permanents et semaines fédérales** : les simultanés permanents ont dégagé un bénéfice de 1469 €, ce qui constitue le principal crédit de la saison. On est largement au dessus de l'an passé (400 €) mais on n'a pas retrouvé le montant d'avant covid (> 2000 €).



- **les redevances sur les tournois homologués** : Cette saison, ce montant est logiquement en hausse (un peu plus de 1100 € pour les TH2/TH3/TH5) car il y a eu plus de tournois organisés.

- **les simultanés normands** : plus de 740 € ont été récoltés au profit du Scrabble scolaire (pour une compétition qui voit son nombre de centres diminuer). De nouveau un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite, et même aux clubs qui ont participé financièrement sans avoir ouvert de centre !

- **les épreuves par centres** : là également, les redevances ont atteint un montant supérieur à celles de l'an passé, la participation étant en hausse, sans toutefois revenir aux sommes habituelles d'avant mesures sanitaires.

- **les grands championnats** : le comité n'a pas de tarifs élevés pour ces manifestations (interclubs, championnat de Normandie) et participe grandement aux frais d'arbitrage, de restauration ou autres. L'important est d'avoir une bonne organisation et un bénéfice qui profite surtout au club organisateur qui s'investit pour ces grands tournois.



II.2. Les débits :



- **les frais divers** : un peu moins de 2100 € pour les frais divers, en hausse logique par rapport à l'an passé. Ces frais divers concernant des achats (papeterie, trophées), des frais de gestion, de réunion (AG) et des aides aux clubs qui investissent dans l'outil informatique.

- **certaines compétitions** : le comité apporte son soutien à certaines organisations, lorsqu'il y a peu de joueurs (aide pour les frais d'arbitrage), lorsque c'est du classique (par exemple les interclubs qui ne rapportent pas de frais d'inscription au club organisateur), pour les compétitions qui sortent de l'ordinaire (la nuit du Scrabble).

- **les indemnités versées aux joueurs amenés à représenter le comité en France ou à l'étranger** : cette saison, les finales ont de nouveau été organisées, cela a donc généré de nombreuses subventions de la part du comité qui tient à aider ceux qui se qualifient et se déplacent pour ces compétitions (inter)nationales.

- **La semaine de Vichy** a représenté la plus forte dépense, avec les différents championnats nationaux (Elite, aînés, promotion) et le grand nombre de sélectionnés (3360 € pour l'Elite, 3780 € pour les Vermeils-Diamants-Rubis, 1560 € pour le Promotion)

- **La finale interclubs** : une subvention conséquente a été attribuée aux clubs qui avaient qualifié une équipe pour une finale qui se déroulait à Arles (déplacement coûteux).

- **Les championnats du monde** : c'est une saison particulière car nous avons eu deux championnats du monde organisés. Le championnat 2021 avait été décalé à la Toussaint, lors du festival d'Aix-les-Bains (1320 € d'aides) tandis que le championnat 2022 a bien eu lieu cet été, en Belgique (1200 € d'aides).

- **le secteur scolaire** : quelques frais concernant le déplacement en finale du championnat de France, l'achat de matériel, l'envoi de documents...



→ **Le concours des écoles** : on espère pouvoir l'organiser cette saison, en maintenant le principe → on cible une zone géographique (par exemple, une ville où existe un club civil), on envoie à toutes les écoles des fiches qualificatives (les enseignants intéressés les font faire à leurs élèves), on récupère les fiches remplies, on les corrige, on détermine les qualifiés pour chaque classe (suivant le nombre de participants) et on les convoque pour une finale locale. Cette finale se déroule sur un après-midi, elle réunit les enfants sélectionnés qui sont initiés rapidement au duplicate (quelques coups de démonstration) avant de disputer une partie préparée. La remise des prix récompense les meilleurs. Les parents et enseignants sont invités, cela peut susciter l'intérêt : soit pour rejoindre le club local, soit pour créer une structure scolaire.

• **La licence** : cette saison, le comité reprend son fonctionnement des saisons d'avant covid en prélevant sa redevance sur les licences.

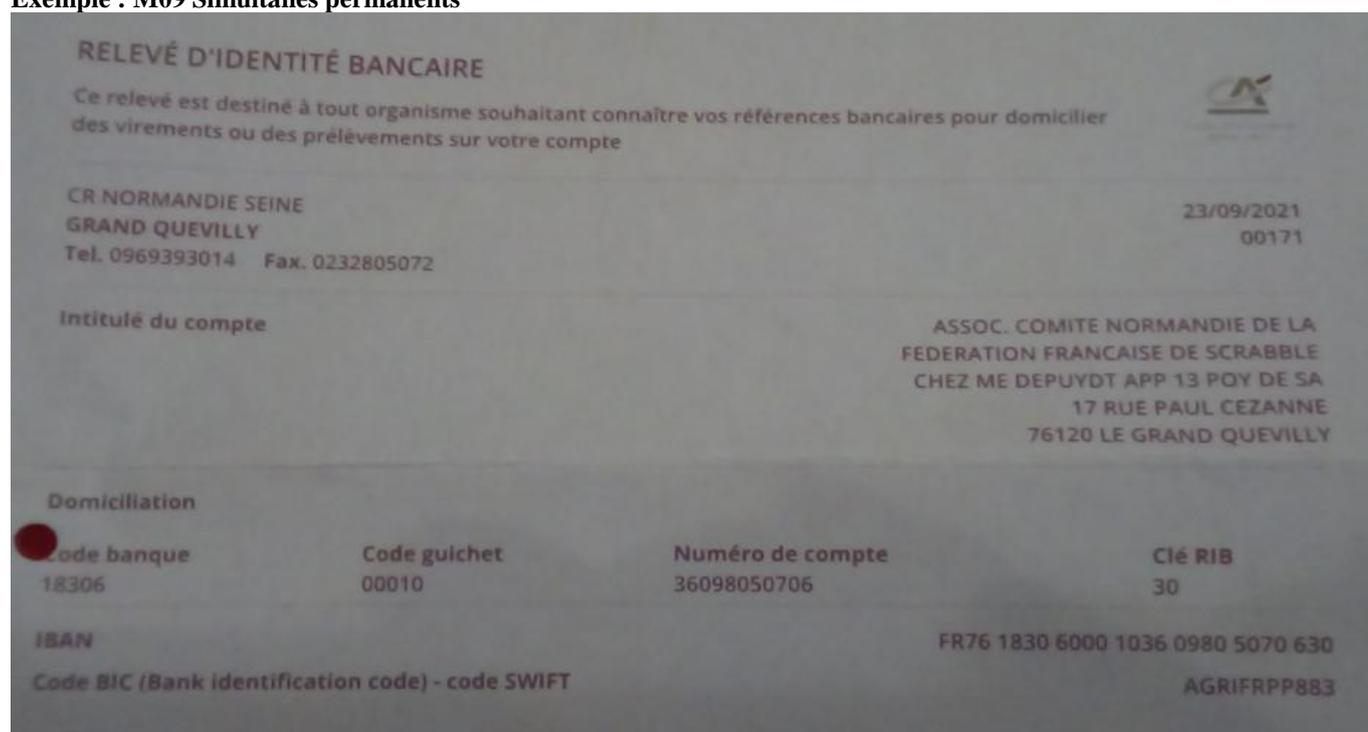
Type de licence	Montant total (€)	Redevance FFSc (€)	Redevance Comité (€)
Normale (seniors)	40	30	10
Normale (18-25 ans)	12	7	5
Normale (- de 18 ans)	8	5	3
Découverte (seniors)	20	14	6
Licence « jour » classique	5	5	0
Poussins (-de 11 ans)	Gratuit	0	0

Concernant le paiement de la licence, une proposition de la part de Valérie Tessier (club de Rouen) : la possibilité de mettre en place (comme d'autres comités) le paiement de la licence par HelloAsso plutôt que la « triplette » habituelle enveloppe-timbrecèque. Cela permettrait ainsi de se moderniser, de faciliter les démarches et de gagner du temps. Une discussion est engagée lors de l'assemblée, avec des avis favorables à cette formule HelloAsso, d'autres moins. Il sera procédé à une réflexion au cours de la saison pour savoir si on met cela en place ou non pour la saison 2023-2024.

Par contre, il semble intéressant de renforcer les paiements entre clubs et comité par voie de virements, ce qu'on ne fait pas assez et ce qui faciliterait le travail de notre trésorière. Voici le RIB du comité :

Remarque : Bien préciser, lors du virement, le code du club émetteur et le motif (succinct) du paiement.

Exemple : M09 Simultanés permanents



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte

CR NORMANDIE SEINE
GRAND QUEVILLY
Tel. 0969393014 Fax. 0232805072

23/09/2021
00171

Intitulé du compte
ASSOC. COMITE NORMANDIE DE LA
FEDERATION FRANCAISE DE SCRABBLE
CHEZ ME DEPUYDT APP 13 POY DE SA
17 RUE PAUL CEZANNE
76120 LE GRAND QUEVILLY

Domiciliation

Code banque 18306 Code guichet 00010 Numéro de compte 36098050706 Clé RIB 30

IBAN FR76 1830 6000 1036 0980 5070 630

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP883

• **Les délégués normands pour l'AG de la FFSc** : le comité possède 4 délégués (en plus du président de comité), les licenciés qui figurent sur cette liste sont actuellement Richard Coroyer, Nadine Depuydt, Annette Goizet et Martine Nicot. Si d'autres personnes sont intéressées, elles peuvent se manifester pour remplacer les indisponibles, organiser un roulement ou voter notre liste de représentants (et ordonner les noms). **Yves Gasnier** est volontaire. Après vote de l'assemblée, il est désigné à l'unanimité.

• **Les déclarations des tournois auprès de la FFSc** : il est important que chaque club organisateur déclare son tournoi en respectant la procédure : annonce de la date + indication des informations nécessaires, au plus tard un mois avant la date de la compétition. Cela est ensuite validé par le comité puis par le secrétariat fédéral.

Il y a encore eu quelques retards ou oublis cette année. Pour la prochaine saison, Yves Gasnier (qui valide les déclarations de tournois) sera également chargé de veiller au respect des délais (en adressant aux clubs un message de rappel si la déclaration ne semble pas en cours) et aidera les clubs organisateurs si nécessaire.

• **La sélection pour la finale du championnat de France Promotion** : la FFSc sélectionne une première partie des finalistes sur la base des résultats de la phase 1. Le comité complète avec le quota qui lui est attribué. Cette année, nous avons utilisé le classement national pour établir cette liste complémentaire. Yves Gasnier a contacté les repêchés (avec répartition entre N5 et N6) pour atteindre le quota, mais cela n'a pas été évident de compléter la liste.

Pour la prochaine saison et les suivantes, nous souhaitons revenir à un système de repêchage sur compétition(s). Après échanges lors de cette assemblée, il a été décidé que c'est le simultané mondial (début janvier) qui sera la seconde épreuve qualificative pour la finale promotion.

Rappel : pour la finale du championnat de France Elite, les champions régionaux des N2 – N3 – N4 doivent figurer parmi la liste des qualifiés. Lors du championnat de Normandie, jusqu'alors, cela a toujours été le cas (soit déjà qualifiés par la phase 3, soit repêchés parmi le quota de places lors de ce championnat) mais, si ce n'était pas le cas lors d'une édition, il ne faudra pas oublier de les inclure dans le quota.

• **Un repas de comité** : Monique Blouin regrette qu'il n'y ait pas un moment d'échanges entre les responsables des clubs normands. Elle propose d'organiser un repas pour mieux faire connaissance, échanger et renforcer les contacts entre responsables. Le comité est ouvert à cette proposition, si on arrive à trouver la formule adéquate. L'idée pourrait être de lier la prochaine AG du comité avec un repas organisé le midi, afin de profiter de la présence d'un nombre important de responsables ou représentants.

• **Les droits d'inscriptions et les redevances :**

→ maintien du ½ tarif pour les Espoirs et de la gratuité pour les -18 ans

→ les droits d'engagement :

Rappel : tous les tarifs doivent être appliqués dans tous les centres. Pour une même compétition, tous les Normands, quel que soit le centre de participation, doivent payer le même tarif.

Tarifs 2022-2023 : la fédération n'a pas apporté de modification concernant les redevances aux compétitions par centre. (La seule augmentation concerne le montant de l'adhésion club qui passe de 46 à 50 €.)

L'an passé, la FFSc avait augmenté un grand nombre de redevances, il avait été voté dans notre AG une baisse équivalente de certaines redevances du comité (épreuves fédérales par centres) afin de ne pas pénaliser les clubs organisateurs. Nous aurions pu décider, après une année, de relever ces redevances comité, mais nous les maintenons comme l'an passé. Dans un an, nous évaluerons si cela impacte le budget du comité, sachant qu'il y aura le retour des parts sur les licences.

Epreuves	Manches	Tarifs	Part Club	Redevance totale	M	FFsc
Epreuves en clubs						
Simultanés permanents	1	libre	libre	0,75 €	0,25	0,5
Semaines fédérales	1	libre	libre	1 €	0,25	0,75
Epreuves organisées par les clubs						
Cht Départemental	2	libre	libre	2 €	2	0
Paires	2	libre	libre	3 €	2	1
TH2 catégoriel	2	libre	libre	2,5 €	1,5	2
TH2	2	libre	libre	4,5 €	1,5	3
TH3	3	libre	libre	6 €	2	4
TH4	4	libre	libre	7 €	2,5	4,5
TH5	5	libre	libre	8 €	3	5
Epreuves fédérales par centres						
Simultané mondial	2	12 €	7,5 €	4,5 €	0,5	4
Phase 1	2	12 €	7,5 €	4,5 €	0,5	4
Phase 2	3	15 €	9,5 €	5,5 €	1,5	4
Phase 3	3	15 €	9,5 €	5,5 €	1,5	4
Qualifs Vermeils	2	12 €	7,5 €	4,5 €	0,5	4
VerDiam	2	12 €	7,5 €	4,5 €	0,5	4
Simultané scolaire	2	12 €	7,5 €	4,5 €	0,5	4
Blitz	3	15 €	9,5 €	5,5 €	1,5	4
Semi-rapide	3	15 €	9,5 €	5,5 €	1,5	4
Championnats du comité						
Cht Normandie	3	15 €	8,5 €	6,5 €	6,5	0
Interclubs	3	50 € (à 7) 40 € (à 5)	26,5 € 18,5 €	23,5 € 21,5 €	3,5 6,5	20 15
Cht paires	2	10 €	7 €	3 €	3	0
Epreuves en formule classique						
Classique individuel		5 €	2 €	3 €	1,5	1,5
Classique interclubs		15 €	5 €	10 €	2,5	7,5

VI. LES DÉFRAIEMENTS

Vermeils, Vichy, 2 jours : 60 € *
Championnat de France, Bourges, 2 jours : 60 € *
Championnat du Monde 2023, Suisse, 7 jours : à déterminer selon le nombre de participants
Championnat interclubs, Poitiers, 2 jours : 60 € à 80 € selon le nombre d'équipes qualifiées *
Championnat d'Europe des clubs, 2 jours : 60 € à 100 € par joueur selon le lieu
Championnat scolaire, 4 jours : pris en charge par le comité et les clubs
Championnat promotion, Vichy, 2 jours : 60 € *
Championnat de France classique, Golbey, 2 jours : 60 € *
Interclubs en classique, Saint-Maur-des-Fossés, 2 jours : 60 € * par joueur

** Les montants indiqués restent indicatifs car ils peuvent être modifiés selon le nombre de participants aux finales. Si ce nombre est trop important ou s'il croît de manière imprévue par rapport à la saison passée, le défraiement peut être adapté (avec une enveloppe globale, équivalente à l'année antérieure, partagée entre les participants).*



VII. LES COORDONNÉES DES MEMBRES DU BUREAU

Aurélien Delaruelle	44, avenue de Grammont 76100 Rouen	tél : 06.79.55.76.18 a.delaruelle@wanadoo.fr
Yves Gasnier	12, rue d'Armor 14000 Caen	tél : 06.80.45.79.57 gasnieryves@gmail.com
Nadine Depuydt	17, rue Paul Cézanne Immeuble Puy de Sancy, app.13 76120 Le Grand Quevilly	tél : 06.08.68.04.53 nadine.depuydt76@gmail.com
Thomas Sauvaget	15, lotissement Les Écloles 61500 Chailloué	tél : 06.16.48.20.65 t_sauvaget@hotmail.com
Richard Coroyer	15, résidence Le Clos 76260 Étalondes	tél : 06.37.04.93.49 richard@coroyer.fr

L'Assemblée Générale du Comité de Normandie est close à 12h40.

